



Les représentants de la CGT-Finances Publiques ont lu la déclaration liminaire avant d'aborder l'ordre du jour du CTPD.

### **Déclaration liminaire :**

Le système capitaliste mondial financiarisé connaît une très grave crise, 2010 le confirme : chômage de masse, paupérisation des populations en particulier des salariés, crise sans précédent des finances publiques.

Les agences de notation à la solde des multinationales financières s'attaquent aux démocraties qui auraient des dépenses sociales trop importantes. Ces agences encouragent les marchés financiers à spéculer sur leur « faillite » et les mettent en difficulté : Grèce, Espagne, Portugal, Italie... la France.

De nombreux gouvernements sont en train de donner des gages aux spéculateurs financiers en mettant en œuvre des politiques régressives contre les peuples et les salariés. De grandes luttes montent partout dans le monde et en Europe, sans que pour autant les grands médias en parlent.

En France, les pouvoirs publics annoncent une baisse de 5% des dépenses de fonctionnement et d'intervention de l'Etat : c'est la poursuite et l'accentuation de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et la RGPO (révision générale des prélèvements obligatoires).

C'est aussi l'attaque majeure portée aux salariés : la « réforme » des retraites qu'ils veulent nous imposer. Après « le travailler plus pour gagner plus », parce que l'on vivrait plus longtemps, ce serait le « travailler plus longtemps pour gagner moins » !

Le ministre du travail Eric Woerth a présenté sa réforme sur les retraites qu'il qualifie de « responsable » et « juste ». C'est un véritable coup de poignard contre le modèle social français. Ce projet sera supporté essentiellement par les salariés déjà durement touchés par la crise (22,6 milliards d'euros).

Injuste, mais aussi inefficace, cette réforme ne touche pratiquement pas au capital (4,4 milliards d'euros). Dans la lignée des mesures d'austérité mises en place par l'Union européenne, cette réforme est une véritable capitulation devant les marchés financiers.

A la DGFIP, près de 40% de nos collègues étaient en grève dans notre département le 27 mai dernier. C'est un signe fort adressé à la Direction. La question de l'emploi, des salaires et des retraites est plus que jamais d'actualité.

La DGFIP est au cœur de toutes les réformes de l'état et notamment de la RGPP.

L'ordre du jour que vous nous présentez en est l'illustration. La CGT Finances Publiques n'est pas dupe, sous couvert de modernisation et de rationalisation, vous nous présentez le Centre de Service Partagés, le Service Facturier et le Service Régional des Pensions comme des améliorations visant d'une part à faciliter la chaîne des dépenses de l'état et d'autre part faciliter la relation avec les pensionnés. Ces outils sont des armes d'extermination massive de l'emploi puisqu'ils permettront de détruire des centaines d'emplois publics.

De plus, la mise en place de ces nouveaux services n'impacte pas la seule sphère DGFIP, les collègues des autres administrations qui intégreront ces services seront confrontés à une problématique de choix de détachement, soumis aux règles de la Mobilité.

Quant au Service Régional des pensions, il est loin de se rapprocher des pensionnés. En effet, il rayonnera sur 9 départements. La centralisation de ces plateformes aura fatalement pour conséquence la déliquescence des relations avec l'utilisateur.

La presse écrite, peu tendre avec l'application Chorus est néanmoins un outil d'information concernant les cessions de biens immobiliers de l'état.

Le transfert du secteur public local de la trésorerie sur l'hôtel des finances sera-t-il la dernière réinstallation sur ce site ?

En effet, on a pu apprendre dans un journal régional que le bâtiment de la Recette des Finances de Valenciennes serait mis en vente en 2012.

Afin de dénoncer l'inefficacité de ces réformes, de réclamer plus d'emplois, de meilleurs salaires, la reconnaissance de nos qualifications, la garantie de nos statuts, de nos retraites la CGT appelle les agents de la DGFIP Nord à la grève et à la manifestation le 24 Juin 2010

## **COMPTE RENDU**

### **1°) La formation professionnelle**

#### **A°) Bilan de l'année en cours**

Il s'agit d'un bilan provisoire puisque le bilan définitif sera tiré fin Août. (calée sur l'année scolaire donc difficultés de comparer avec l'année précédente)

La plus grande partie de la formation a concerné la fiscalité professionnelle, les collectivités locales et le DOS

Soit 10500 jours de formation qui ont été dispensés (actions locales, nationales, régionales et formation initiale) soit 4 jours formation par agent en moyenne. (sensiblement égale à l'année précédente).

Formation concours : 119 sessions soit 609 jours / agent.

Il a été relevé un taux d'absentéisme important (notamment pour l'examen professionnel de B en A).

En formation continue, le taux d'absentéisme est de 9 %.

Les représentants CGT ont fait valoir que l'absence aux stages de formation étaient une conséquence du manque d'effectifs (difficulté d'effectuer des formations dans les petites unités ou en période de charges dans les services), du manque de proximité (dunkerquois et sud du département).

Nous avons réclamé l'application et la généralisation du protocole Berne (en vigueur sur l'ex-direction de Nord Valenciennes qui ajoutait le temps de transport du lieu de résidence au lieu du stage au crédit de l'agent lorsque la journée dépassait le temps de travail quotidien).

De plus, en ce qui concerne la diversité sociale (préparation au concours pour les étudiants issus de milieux sociaux difficiles), les modalités seront revues pour 2010 – 2014 ;

L'équipe concours GP et filière fiscale seront intégrés au service formation. (total 12 personnes).

Sur les 2 filières, il y a environ 250 formateurs sur le département.

Objectifs :

- assurer une meilleure transmission du savoir (en prévision des nombreux départs en retraite des formateurs).
- assurer un lien entre les formateurs

- trouver une adéquation entre les formateurs et ses compétences.
- Assurer une meilleure répartition entre les formateurs

Les représentants des personnels ont fait remonter un profond mécontentement des collègues des SIE sur les stages de formation de la réforme de la TP.

Réponse de M. Saison : les chefs de service ont eu une demie journée de stage, les textes législatifs n'étaient pas tous sortis. Il faut mettre au point des modules complémentaires.

Le plateau Toscane fermé aux appels téléphoniques en mai, juin juillet : redescence des appels aux agents dans les services.

Nous avons dénoncé les formations dispensées à partir d'un CD Rom.

La CGT a évoqué le problème du statut du formateur, le temps passé en formation doit être reconnu et doit conduire à une décharge réelle dans son service, il en est de même pour les personnes suivant les formations.

La direction a répondu que le temps passé en formation tant par les formateurs que par les formés fait partie intégrante des métiers et des missions.

Mesures de la qualité des formations et des formateurs

Taux de satisfaction : 94 % à chaud et 80% à froid.

Les représentants CGT ont relevé également l'écart existant entre le taux de satisfaction « à chaud » et « à froid » des formations : ce dernier étant fait quelques mois après et incluant l'appréciation du chef de service (utilisation réelle du stage).

De plus la CGT a soulevé le problème de l'évolution rapide et constante de nos métiers avec des formations qui ne sont pas toujours à la hauteur

La différence s'explique selon la direction par un certain recul lors du questionnaire à froid auquel s'ajoute 'appréciation du chef de service.

Les élus CGT ont interrogés la direction sur la baisse des coûts de la formation suite à la LOLF. La direction a admis que le problème de l'efficience ne peut être exclu dans ce domaine.

### B°) présentation du plan de formation

Plan de formation : 213 unités de travail ont été consultées, 171 ont répondu.

Le taux de réponse est de 73%, les besoins s'expriment surtout en filière personnelle et en collectivités locales.

Recensement en ligne des besoins de formation (outil gazelle) pour les 2 filières.

Le recensement des besoins en formation est fait lors de l'entretien de notation.

Logiquement le plan de formation inclus, l'ensemble des demandes évoquées lors des entretiens d'évaluation.

Programme de formation mis en ligne sur Ulysse 59.

Formation Chorus : formation nationale faite par le CIF.

## 2) Chorus

Les représentants des personnels ont relayé en cœur les problèmes de Chorus relayés dans la presse nationale pour faire écho à l'autosatisfaction développée par la DRFIP sur les améliorations qu'apportait Chorus notamment en matière de réduction du traitement de la dépense.

D'après la DRFIP, les difficultés se concentrent sur la défense nationale. Il n'y a pas de retard « flagrant » sur les délais. « ils » ont même gagné 2 jours. Il nous a ensuite été concédé que si des retards avaient été pris lors du basculement en début d'année, au 31 mai « les délais s'améliorent » pour Chorus et NDL.

Seul report annoncé, le basculement in fine de la comptabilité de l'Etat à janvier 2012 au lieu de janvier 2011, lorsque Chorus sera entièrement déployé.

Cheminement : prescripteur → CSP → SFACT

(selon la direction, pas de remise en cause de la distinction Ordonnateur / Payeur)

Composition / 1 Idep + 1 adjoint et le service sera divisé en 3 Pôle

Le Centre de Service Partagé (CSP, côté ordonnateur) sera au 4<sup>e</sup> étage. Il dépendra du pôle transverse.

Le SFACT (service facturier), émanation du service de la dépense dépendra du pôle Gestion Publique. Il sera installé au 7<sup>e</sup> étage site Kennedy.

Les travaux débuteront fin Août début septembre 2010. Ils seront soumis au CHS (peut être pas au prochain le 1<sup>er</sup> juillet mais au suivant)

Les emplois sont pour les 2/3 issus de la DGFIP

Les agents des autres administrations de la plate forme Chorus seront intégrés sous forme de détachement. Pour la DGFIP, appel de candidatures sous forme du volontariat « dans la mesure de l'intérêt du service ».

Apriori, l'implantation de CHORUS apporte 20 emplois officiels de plus au TSM.

La CGT a fait remarquer que la carrière B était banalisée et que des postes ne pouvaient pas être réservés aux B+ comme indiqué dans le document.

Aucune réponse n'a été apportée sur la prime de restructuration pour les agents intégrant les 2 services (CSP et SFACT).

Pour la CGT, Chorus rentre dans le cadre de la RGPP et générera 973 suppressions d'emplois sur le territoire (dans la fonction publique) par l'implantation de ces plate formes CSP et SFACT interministérielles.

Pour l'administration, l'implantation Chorus générera la formation de 3500 agents. La DGFIP va mettre en place des correspondants chorus formulaires (CCF) et des correspondants chorus applicatifs (CCA).

Pour la formation, elle comporte un tronc commun et ensuite une formation plus poussée selon l'affectation. La formation outils et métiers durera jusque mars 2011. Attention pour être habilité, il faut avoir effectué l'ensemble de la formation.

Pour la DRFIP du nord, 20 emplois seront transférés (hors DGFIP).

La paye des agents bascule également dans Chorus lorsque le ministère le décide : des problèmes ont été notés dans le remboursement des frais de déplacements au rectorat, il s'agissait d'un problème de l'interface Chorus.

La CGT a demandé pourquoi des emplois avaient été « gelés » ou déclarés en surnombre pour les mutations au 01/09/10 pour les agents A, B, C de la filière fiscale.

Il est évident que ces gels 2010 seront des suppressions d'emplois annoncées lors du CTPD emplois en décembre.

Nous avons fait remonter l'inquiétude des agents du service du budget quant à leur devenir professionnel.. Au service de la dépense, actuellement il y a 40 agents, 5 intégreront le SFACT, 27 en tout pourront candidater pour Chorus, que deviendront les 13 agents en trop ?

En ce qui concerne les autres administrations, toutes les candidatures sont remontées dans les différentes centrales depuis le 10 juin  
15 candidatures pour 14 postes, le souci étant le grade des agents ayants postulés (ex 2B candidats pour un poste B et un poste C)

La CGT a de nouveau demandé qui gèrera cette nouvelle structure, la DGFIP ou le préfet. La direction assure que tout sera sous sa responsabilité.

Vote sur Chorus : Pour : administration  
Abstention : Snafip + CFTC  
Contre : CGT, union, FO, CFDT.

### **3°) Valenciennes**

Implantation 1<sup>er</sup> étage Aile A.  
Caisse RDC SIP

### **4°) Service des Pensions Régionalisé**

Lille sera le pilote de migration : actuellement il traite 164000 comptes de pensionnés, fin 2011, il passera à 321668 comptes

Centre à compétence élargie.

2 étapes : en septembre 2010, 9 agents transférés du centre régional des pensions d'Amiens qui disparaît et 7 agents du CRP de Chalons en Champagne en avril 2011.

Ce service sera installé à la cité administrative à la place de l'actuelle trésorerie Grand Lille Est. Les travaux auront lieu en août ou septembre.

Actuellement, 18,7 agents (ETPT) à Lille + 16 agents transférés en 2 temps soit un SPR qui comptera 34 agents. Aucun accueil physique ni téléphonique (2 plate formes téléphonique prévues au plan national).

La CGT a de nouveau pointé les suppressions d'emplois générées par ces restructurations (RGPP) car le transfert d'une partie des agents de ces 2 SPR, entrainera les suppressions d'emplois sur Amiens et Chalons. Nous avons exigé un dispositif pour les agents acceptant de suivre leur mission et le maintien à résidence pour les agents d'Amiens et de Chalons.

La gestion des agents sur SPR dépendra du pôle Gestion Publique.

Vote sur la mise en place du SPR : Pour : la DRFIP

Contre : CGT/Union/CFDT/CFTC

Abstention : FO/Snafip

### **5°) Protocole horaires variables Bergues, Bouchain et Templeuve**

Pour Bergues, il s'agit d'un protocole d'ouverture au public et non d'un protocole d'horaires variables ;

Vote pour Bouchain et Templeuve : Pour Administration.. CFTC/FO/Snafip/ CGT (respect du vote des agents)

Abstention : Snui /CFDT

### **Questions diverses :**

Le vitrage anti-franchissement va être installé prochainement.

Problème à la trésorerie de Bergues suite à la dératisation : la direction se propose d'envoyer quelqu'un pour se rendre compte de la situation.

Remise d'une pétition des agents de Le Quesnoy sur la propreté des locaux et la diminution des horaires des femmes de ménage par la société Onett. Il s'agit d'un contrat national et le chef de service gestionnaire du site doit faire remonter ces informations quant à la qualité de la prestation pour que M. Chapalain interpelle la société.

Problème des CPS relais : les agents demandent la fourniture de clé USB pour consulter leur messagerie Mozilla ;

Travaux dans les toilettes de la cité administrative vont être lancés.

Déménagement des SIP à la Cité

Frais remboursement déplacements 7è BDV (saisie DG)

PB des remplacements juillet aout des berkanis sur Douai